

pays sud TOULOUSAIN

RETOUR D'EXPERIENCE

Territoire à Energie POSitive : TEPOS



Présentation du porteur de projet

Le Pays Sud Toulousain est composé de 3 communautés de communes et de 99 communes. Il représente environ 94 000 habitants. La collectivité est articulée autour de 3 missions principales qui sont l'urbanisme, les économies d'énergie et l'accompagnement des projets.

Pour en savoir plus : www.payssudtoulousain.fr.

Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?

Un territoire à énergie positive produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Deux démarches parallèles existent :

- La démarche TEPOS portée par le CLER.
- La démarche TEPCV portée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Le Pays Sud Toulousain est adhérent depuis 2017 au réseau TEPOS. Dans ce cadre, le Pays bénéficie de retours d'expériences de territoires engagés dans la même démarche. Le réseau TEPOS permet également de participer à des projets communs et de faire connaître l'engagement du Pays Sud Toulousain au travers de nos partenariats, de notre communication...

Le Pays Sud Toulousain est également labélisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », depuis 2015, dans le cadre d'un appel à projet dont l'objectif est de donner des moyens aux territoires visant une couverture énergétique des besoins de leurs territoires à 100% d'énergies renouvelables. Le Pays Sud Toulousain, les communautés de communes et les communes, ont ainsi mobilisé 2 millions d'euros de subvention pour mener à bien leurs projets en lien avec la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou les transports.

Les objectifs

Les objectifs du Pays Sud Toulousain en matière énergétique sont doubles :

- Atteindre 100% de production renouvelable d'électricité d'ici 2020 ;
- Atteindre 100 % de production renouvelable d'énergie (tous types confondus) d'ici 2050.

Quelques exemples d'actions mises en œuvre

Un éventail d'actions sont mises en œuvre à l'échelle du territoire afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

Les actions relatives à la mobilité :

Le Pays a réalisé un travail de référencement, de création et de signalisation des aires de covoiturage pour améliorer leur visibilité et encourager cette pratique.

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité territoriale, des tiers lieux sont également développés pour favoriser la pratique du télétravail et ainsi diminuer les déplacements.

Des journées d'information sont organisées afin de sensibiliser et informer la population sur les modes de transports alternatifs.

Enfin, le Pays a élaboré un Plan de Mobilité Rurale comme le permet la loi sur la transition énergétique, afin de favoriser les transports alternatifs.

Pour les énergies renouvelables :

Plusieurs réflexions sont en cours pour le développement des énergies renouvelables locales.

Pour le développement du bois énergie dans les bâtiments publics :

Le Pays Sud Toulousain met en œuvre un contrat territorial de développement des énergies renouvelables chaleur, afin d'accélérer l'installation de chaufferies bois, d'unités de géothermies ainsi que le solaire thermique.

Les énergies renouvelables électriques :

Plusieurs autres projets sont en phase d'étude et / ou de concertation, concernant notamment l'éolien et le solaire photovoltaïque.

Le Pays Sud Toulousain a par ailleurs piloté un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour l'implantation de centrales photovoltaïques sur 3 anciens sites de gravières. Les projets pourraient voir le jour en 2019.

Pour les économies d'énergie dans l'espace public :

En plus des travaux d'économie d'énergie réalisés par les communes en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie, quelques communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public durant les "heures creuses" (par exemple entre minuit et 5h du matin). La commune de Bax l'a d'abord expérimenté, depuis, 5 autres communes l'ont expérimenté et adopté.

Pour inciter les autres élus du territoire à s'engager dans cette démarche d'extinction, une réunion présentant leurs retours d'expériences a été tenue. 70 élus étaient présents dont une douzaine se sont positionnés sur cette action. Pour le Pays, l'objectif est de mobiliser près de 15 communes dans cette démarche d'ici 2020.

Pour l'animation territoriale en énergie climat et la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment :

Le secteur du bâtiment, public ou privé, représente le plus grand levier d'action pour le Pays Sud Toulousain.

C'est pourquoi un Espace Info Énergie (EIE) a été créé en 2011. L'objectif de l'EIE est d'apporter conseils et renseignements aux particuliers sur les moyens d'économiser l'énergie. Il dispose pour cela d'un conseiller Info Énergie et d'un centre de ressources.

En complément aux conseils proposés par l'EIE, la plateforme Objectif Reno a été créée en 2014. Une nouvelle personne a été recrutée afin de proposer un accompagnement dans la réalisation concrète des projets de rénovation énergétique, étape par étape. Des partenariats avec des entreprises locales ont également été tissés.

Depuis, l'équipe s'est étoffée avec l'embauche d'un Conseiller en Énergie Partagé secondé d'un chargé de mission maîtrise de l'énergie, qui accompagne les collectivités pour réaliser des économies d'énergie sur leur patrimoine.

L'ingénierie technique et financière proposée par le Pays :

Pour les particuliers, c'est un accompagnement au cas par cas qui est proposé. La plateforme Objectif Réno leur permet d'entrer en relation avec les artisans du territoire, labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) qui peuvent réaliser les travaux, et offre également un suivi des résultats en termes de consommation énergétique.

Pour les collectivités, le Pays propose la réalisation d'audits énergétiques depuis 2010. Ce sont des études groupées subventionnées, dont les résultats sont présentés aux élus, comme outils d'aide à la décision sur les travaux à mener pour la rénovation énergétique de leur patrimoine. Plusieurs années peuvent s'écouler entre les études et la réalisation des travaux.

Le Pays accompagne également les collectivités sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments existants. Il s'agit de l'activité la plus importante de la mission auprès des collectivités.

Le Pays accompagne également les projets de constructions nouvelles, en les orientant vers l'atteinte des objectifs de qualité environnementale, dans le cadre de l'appel à projet régionaux du type «bâtiment économes de qualité environnementale». Par exemple, en 2013 il a accompagné le projet de construction de la crèche à énergie positive de la Communauté de communes du Volvestre à Marquefave.

Les clés de la réussite

Le bon fonctionnement de l'équipe élus/agents, grâce respectivement à une forte volonté politique et une ingénierie de qualité, est primordial pour impulser des actions et assurer leur avancement et leur concrétisation.

Financement des actions

Pour le financement de l'ingénierie Energie Climat, le PETR du Pays Sud Toulousain bénéficie du soutien des communautés de communes Cœur de Garonne, Lèze Ariège et du Volvestre.

Sur l'ingénierie, le Pays Sud Toulousain bénéficie du soutien de l'ADEME sur la quasi-totalité des missions et de la région Occitanie dans le cadre de l'Espace Info Energie.

Le département de la Haute Garonne apporte également son soutien aux actions Energie climat via une dotation de fonctionnement globale au Pays.

Enfin, le financement des actions est assué, en plus des communautés de communes, de l'ADEME et de la Région, par un important financement via le fonds TEPCv.

Perspectives 2017 et 2018

Pour les deux années à venir, le Pays Sud Toulousain prévoit :

- La poursuite et le renforcement des actions énergie climat (Espace Info Energie, plateforme Objectif réno, opérations groupées d'audits énergétiques, accompagnement des porteurs de projets, ...)
- La mise œuvre d'actions innovantes (Métérologie dans les bâtiments publics, expérimentation et modélisation BIM de bâtiments exemplaires...)
- De stabiliser et de pérenniser le service autour de 6 agents ;
- La mise en œuvre de plans structurants via le plan de Mobilité Rurale, le lancement du Plan Climat Air Energie territorial, la révision du SCoT intégrant la dimension TEPOS... ;
- La mise en œuvre du contrat territorial Energies Renouvelables chaleur avec l'ADEME (objectif de 10 chaufferies bois en 3 ans).



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 97 30 34



www.payssudtoulousain.fr



contact@payssudtoulousain.fr